Nom, n° siren et adresse de l'entrepreneur

FACTURE

6

Alain SEGERS EXTINCTEURS
La Siège Haute
34390 OLARGUES
Tél. 06.81.94.38.97
Siret 433 025 947 00071

Nom et adresse du client
(facultatif pour un particulier lorsque le montant unitaire ne dépasse pas 15 euros)

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX
902550565 RCS Beziers

Le 6/5/2025 Mode de règlement : CHEQUE N° de commande :

Adresse de facturation (si différente) :

REGISTRES LE DAUPHIN

QUANTITÉ	DÉSIGNATION DES PRODUITS OU PRESTATIONS	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.
1	vérification extincteur 6 kg	12 50	12 50
2	" " " 6 kg	12 50	25 00
3	" " 9 kgs ABC	12 50	37 50
3	" " 6 litres	12 50	37 50
1	forfait scelles	7 50	7 50

Pour une vente à un professionnel :

Date d'exécution de la vente ou de la prestation : 6/5/2025

Date de règlement : 6/5/2025 Conditions d'escompte :

Taux des pénalités à compter du : en l'absence de paiement : %

MONTANT H.T.
T.V.A. non applicable art. 293 B du CGI
120,00

En cas de retard de paiement, il sera applique des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Article L441-10 et D441-5 du Code de commerce)
CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de l'article 2367 du Code civil, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux biens vendus sont transférés à l'acheteur dès la livraison.